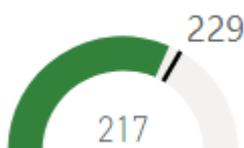


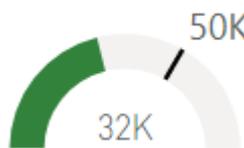


Indicateurs de résultat

Nombre d'établissements ayant organisé des actions de sensibilisation de leurs élèves au cours de la période du PRSE 3 parmi l'ensemble des collèges d'Île-de-France [R42a]



Nombre d'élèves (écoles primaires, collèges, lycées) ayant suivi une action de sensibilisation au cours de la période du PRSE 3 par rapport à celui prévu [R42b]



RAPPEL

Objectifs :

L'objectif principal est de faire évoluer les habitudes d'écoute et de pratique de la musique des jeunes franciliens afin de réduire les comportements à risque pour leur santé auditive.

Les objectifs opérationnels associés sont les suivants :

- Cartographier les acteurs, outils et actions de prévention existants en Île-de-France ;
- Promouvoir un recueil des données de comportement et de pratiques disponibles ;
- Renforcer la coordination des acteurs, notamment les acteurs de la santé et de l'enseignement de la musique, de manière à améliorer la cohérence, l'efficacité, la couverture régionale et la visibilité des actions menées dans le domaine ;
- Agir par des actions de formation de relais et de prévention auprès des publics plus vulnérables du fait de leur environnement quotidien (élèves en lycée professionnel, apprentis, musiciens) ou de leur âge (enfants en école primaire, pré-adolescents et adolescents).

Sous-actions :

1. Cartographier les actions de prévention des nuisances sonores ;
2. Recueillir les habitudes et les pratiques d'écoute musicale des jeunes ;
3. Organiser le réseau des acteurs de prévention des nuisances sonores ;
4. Informer et former des relais pour la prévention auprès des jeunes ;
5. Mener des interventions de prévention destinées aux jeunes.

Pilote : ARS

Principaux partenaires : Réseau des Musiques Actuelles d'Île-de-France (Le RIF), Centre d'information sur le bruit (CidB), Bruitparif



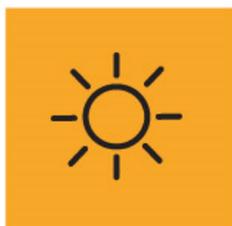
Pour en savoir plus

Action 4.2 : <https://bit.ly/prse3idf42> ;

ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/> ; Le RIF : <https://www.lerif.org/> ;

CidB : <https://www.bruit.fr/> ; Bruitparif : <https://www.bruitparif.fr/>

DANS LES TEMPS



• SOUS-ACTION 1 •

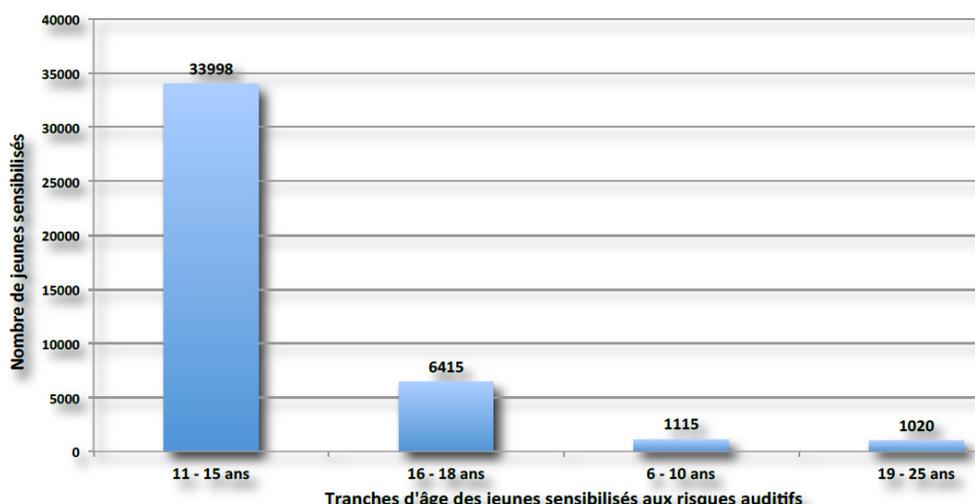
Cartographier les actions de prévention
des nuisances sonores



Le CidB, accompagné par Le RIF, a piloté cette sous-action dont l'objectif était d'identifier les actions de sensibilisation menées par divers opérateurs auprès des jeunes (concerts pédagogiques, conférences, expositions, ateliers, dépistages auditifs...) sur le territoire francilien. Après avoir défini le cadre de l'enquête, le recensement a porté sur les actions de prévention existantes, en sollicitant les nombreux acteurs pouvant intervenir : associatifs, institutionnels, de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de la musique et du réseau scientifique. L'enquête, organisée sous forme d'un questionnaire à remplir par les acteurs, a été relayée par différents canaux (lettres mensuelles du CidB et du RIF, sites internet de l'ARS et du CidB, réseaux sociaux). Elle s'est déroulée de janvier à mars 2018. Les questionnaires ont fait l'objet d'une analyse au cours du 2^{ème} trimestre 2018. À l'échelle de la région, ont ainsi été recensés au cours de la période d'étude (s'étendant de juin 2015 à septembre 2017) 334 actions relatives aux risques auditifs destinées aux jeunes. Ces actions étaient portées par 196 opérateurs différents, majoritairement des établissements scolaires, suivi par les collectivités locales, les associations et les salles de musiques actuelles. Trois départements totalisent environ la moitié des actions recensées : la Seine-Saint-Denis (64), Paris (53) et les Hauts-de-Seine (49). 58 000 jeunes ont pu bénéficier d'une sensibilisation sur les risques auditifs durant cette période, cela représente 1,9 % des jeunes (de 6 à 24 ans) en Île-de-France.

L'enquête a permis d'identifier de nombreuses initiatives locales mais ne peut conclure au recensement exhaustif des actions et acteurs. Néanmoins, le bilan réalisé par le CidB et remis en juin 2018 à l'ARS, a permis de faire ressortir deux points :

- Une offre très réduite d'actions de prévention sur les risques auditifs à destination des élèves d'école primaire,
- Une connaissance insuffisante de la part des acteurs franciliens des outils de prévention sur les risques auditifs existants, mobilisables pour leurs actions.



Nombre de jeunes sensibilisés aux risques auditifs par classes d'âge (juin 2015-sept. 2017)

Le pilotage de la sous-action par le CidB, en charge de l'information sur le bruit, est un atout en raison de son réseau bien établi de correspondants au sein du territoire francilien, et bien au-delà. Cela a permis de toucher de nombreux acteurs, même si tous n'ont certainement pas répondu au questionnaire. Les initiatives très locales ont pu ne pas être bien identifiées malgré la diffusion de l'enquête par différents canaux.

PERSPECTIVES :

Les résultats de l'étude réalisée conduisent à poursuivre les projets suivants :

- La définition, dans le cadre de la sous-action 5, en 2020, d'un cahier des charges pour préparer le cadre d'interventions pédagogiques et de sensibilisation auprès du public des élèves de l'école primaire. Ce projet devrait aboutir à l'organisation d'un appel à projets pour trouver des opérateurs en capacité de mettre en œuvre ces actions en 2021.
- La réalisation en 2020-2021, du recensement des outils de prévention disponibles afin de les faire connaître aux acteurs franciliens (mise à disposition des membres du réseau ÎSÉE à envisager).



Pour en savoir plus

Recensement des actions de prévention du risque auditif à l'attention des jeunes franciliens : <https://bit.ly/prse3idf42a>

DANS LES TEMPS



• SOUS-ACTION 2 •

Recueillir les habitudes
et les pratiques d'écoute musicale
des jeunes



Le CidB, Le RIF et Bruitparif ont conçu chacun des questionnaires d'autoévaluation des pratiques d'écoute de la musique qu'ils soumettent aux publics jeunes, depuis plusieurs années, avant leurs interventions de sensibilisation. Afin d'assurer un recueil plus large et de pouvoir exploiter ces données à l'échelle régionale, un groupe de travail PRSE 3 s'est monté entre l'ARS et les 3 partenaires pour définir un questionnaire commun et organiser le traitement des réponses obtenues. Le questionnaire a été élaboré au cours de l'année scolaire 2017-2018 et a été intégré dans les outils de sensibilisation des 3 partenaires fin 2018. A partir de janvier 2019, Bruitparif, le CidB et Le RIF ont commencé à collecter les réponses des questionnaires. En juin 2019, les trois bases de données des partenaires ont été fusionnées. Une première exploitation des résultats a été possible durant l'été 2019. Un premier bilan des pratiques de l'écoute de musique a pu ainsi être réalisé portant uniquement sur la population des collégiens. Après tri, ce sont 2233 questionnaires qui ont pu être analysés, montrant notamment que les pratiques d'écoute au casque ou avec écouteurs ne sont pas marginales. Ainsi, 90 % des jeunes ont une écoute nomade de la musique sur une durée et un niveau sonore d'écoute qui augmentent significativement avec l'âge. Les jeunes qui écoutent la musique sur de longues périodes sont aussi ceux qui l'écoutent le plus fort. Un tiers des collégiens a déjà connu des symptômes après une écoute de musique à niveau élevé (acouphènes, pertes auditives, hyperacousie), le plus souvent réversibles.

Un travail important a été réalisé par les trois partenaires pour définir un socle commun de questions selon les modalités d'intervention propre à chaque partenaire. Cette initiative, adoptée par les 3 partenaires, a permis de recueillir puis de réaliser un traitement des données sur un échantillon de plusieurs milliers d'élèves, ce qui n'avait jamais pu être fait jusqu'ici en Île-de-France. Le travail de collecte et de traitement des données en fin d'année scolaire est ainsi facilité et reconductible sans difficulté. Les limites identifiées sont l'absence, actuellement, de traitement automatique des incohérences des réponses fournies par les élèves, ce qui nécessite d'exclure manuellement les questionnaires non pertinents.

Les 3 partenaires partagent une même culture de l'évaluation de leurs actions de prévention, ce qui a facilité la mise en commun de leurs questionnaires d'autoévaluation.

PERSPECTIVES :

Ce premier bilan fera l'objet d'une publication sous forme d'une synthèse des résultats (format à définir) afin d'être diffusée à l'ensemble des collèges via les rectorats, en l'accompagnant de la présentation des offres pédagogiques disponibles de sensibilisation au risque auditif. À la fin de l'année scolaire 2019-2020, une évaluation du questionnaire sera réalisée pour identifier les éventuelles questions à reformuler ou à ajouter. Un bilan étendu aux lycéens sera réalisé lors des prochaines années scolaires.

DANS LES TEMPS



• SOUS-ACTION 3 •

Organiser le réseau des acteurs de prévention des nuisances sonores



Cette sous-action, pilotée par l'ARS, a été initiée fin 2019, suite à la constitution du réseau ÎSÉE. Aujourd'hui, plusieurs acteurs franciliens agissant dans le domaine de la prévention du risque auditif sont devenus membres du réseau : le CidB, Bruitparif, Le RIF, le CODES 93, Audition Solidarité et Avenir Santé.

La dynamique créée par la constitution du réseau ÎSÉE (cf. action 1.3) en juin 2019 a permis à plusieurs acteurs de la prévention sur les risques auditifs d'intégrer le réseau, de leur propre initiative.

Pour l'instant, l'adhésion au réseau ÎSÉE n'a pas été proposée à l'ensemble des acteurs de prévention, ce qui sera organisé au cours de l'année 2020. Par ailleurs, les premières priorités d'action du réseau ÎSÉE n'ont pas porté sur la prévention des risques auditifs, ce qui explique pour l'instant l'absence de groupe projet sur ce sujet. Enfin, la mission de préfiguration d'actions d'éducation à la santé environnementale, dans laquelle pourrait s'inscrire la thématique « bruit » n'est lancée que depuis décembre 2019.

PERSPECTIVES :

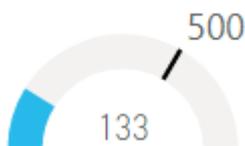
Les prochaines phases seront, en 2020, la création d'un premier groupe d'échanges sur la thématique de la prévention des risques auditifs et l'organisation d'un travail collectif dans le cadre du réseau ÎSÉE, sur la plateforme web collaborative, ceci en mettant en place un premier rendez-vous avec les acteurs susceptibles d'être intéressés. Les projets envisagés en conclusion de la sous-action 1 (constituer un cahier des charges pour des interventions ciblées vers les enfants en écoles primaires) pourront être le sujet de ce travail collectif, et pourraient en outre s'inscrire dans la préfiguration de mise en place d'action d'éducation en santé-environnement menée par GRAINE, dans le cadre de la sous-action 2 de l'action 1.3.

DANS LES TEMPS

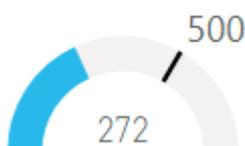


Indicateurs d'avancement ciblé

Nombre d'enseignants ayant suivi une formation par rapport à celui prévu [S424a]

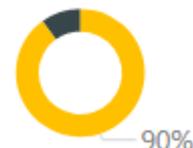


Nombre d'infirmiers scolaires ayant suivi une formation par rapport à celui prévu [S424b]



• SOUS-ACTION 4 •

Informer et former des relais pour la prévention auprès des jeunes



Le RIF, Bruitparif et le CidB pilotent cette sous-action et ont développé chacun des modules de formation à destination des enseignants et/ou des infirmiers scolaires et assurent chaque année des sessions spécifiques ou en amont des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires. Ces modules de formation sont inscrits dans les plans académiques de formation, donc accessibles à l'ensemble des enseignants et infirmiers scolaires qui les sollicitent.

Sur les formations réalisées par le CidB, les retours sont très positifs : diversité des entrées possibles pour intéresser les élèves, des outils pédagogiques intéressants à mettre à leur disposition et la possibilité pour les infirmiers de l'éducation nationale de mener des collaborations avec les enseignants sur cette thématique des risques auditifs.

L'importante demande des infirmiers de l'éducation nationale de mettre à jour leurs connaissances sur les effets du bruit sur la santé et les moyens d'action pour limiter ces effets constitue une opportunité pour agir. Au-delà, néanmoins, l'absence de prise en compte des effets du bruit comme un réel enjeu de santé publique nécessite un travail de conviction des acteurs de terrain.

PERSPECTIVES :

L'action se poursuit au cours des deux années scolaires 2019-2020 et 2020-2021, avec l'objectif d'atteindre 500 enseignants et 500 infirmiers scolaires formés au cours du PRSE 3.

DANS LES TEMPS

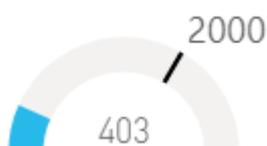


Indicateurs d'avancement ciblé

Nombre d'élèves du secondaire (collèges et lycées) ayant suivi une action de sensibilisation par rapport à celui prévu [S425a]



Nombre d'élèves du primaire ayant suivi une action de sensibilisation par rapport à celui prévu [S425b]



• SOUS-ACTION 5 • Mener des interventions de prévention destinées aux jeunes



Le RIF, Bruitparif et le CidB développent chacun des actions de prévention à destination des publics jeunes en milieu scolaire sur l'ensemble du territoire francilien. Ces actions sont déployées chaque année scolaire (avec une concentration des actions entre novembre et avril). Ce sont chaque année plus de 10 000 élèves qui bénéficient en Île-de-France des interventions en milieu scolaire proposées par les 3 partenaires. Des disparités territoriales apparaissent en termes d'offres d'actions qui doivent faire l'objet d'un rééquilibrage au cours des 2 prochaines années scolaires, en organisant des actions de communication auprès des rectorats, des conseils départementaux et des acteurs locaux. Les principales actions visent actuellement les collégiens et les lycéens.

Peu d'actions sont actuellement menées vers les élèves d'écoles primaires alors que les nouvelles pratiques d'écoute au casque (vidéos en streaming, jeux vidéo en ligne) conduisent à des expositions aux niveaux sonores élevés de plus en plus jeune. À noter : d'autres acteurs associés au PRSE 3, notamment au travers de l'appel à projets PRSE 3 mené en 2018, assurent des actions de prévention auprès des publics jeunes. On peut citer notamment :

- Le CODES 93 auprès de jeunes en difficulté de Seine-Saint-Denis, dans un objectif qu'ils deviennent des relais de sensibilisation auprès des étudiants du 93,
- Avenir Santé, intervenant sur des événements festifs (festivals, soirées étudiantes) auprès principalement du public 18-25 ans,
- Audition Solidarité, intervenant dans les conservatoires de musique auprès des élèves et des professeurs de musique.

PERSPECTIVES :

Le constat de manque d'offre d'action de prévention pour ce public (sous-action 1) conduit donc Le RIF, Bruitparif et le CidB à préparer un cahier des charges pour développer une offre complète d'actions de prévention à l'attention du public des écoles primaires (élèves, enseignants, équipe encadrante, parents) afin de déboucher sur un appel à projets pour identifier des acteurs en capacité de monter et de proposer des offres d'action adaptées aux écoles. Un travail de rééquilibrage de l'offre d'actions de prévention doit être mené au cours des 2 prochaines années, en mobilisant les rectorats, les conseils départementaux et les autres acteurs locaux pour faire connaître l'offre et la déployer dans les territoires encore peu mobilisés, notamment via la transmission de la note de 4 pages prévue auprès des acteurs de l'éducation nationale pour rendre compte des données d'écoute et de pratique de la musique des collégiens.

INDICATEURS : PRÉCISIONS

[G421] Cartographier les actions de prévention des nuisances sonores

- 1. **[RÉALISÉ]** Définir le modèle de fiche de recensement des actions 10 %
- 2. **[RÉALISÉ]** Identifier les acteurs 10 %
- 3. **[RÉALISÉ]** Prendre contact avec les acteurs, recueillir les fiches..... 20 %
- 4. **[RÉALISÉ]** Réaliser une analyse territorialisée des fiches..... 20 %
- 5. **[RÉALISÉ]** Compiler les données collectées 20 %
- 6. Actualiser le bilan des outils utilisés/existants..... 20 %

[G422] Recueillir les habitudes et les pratiques d’écoute musicale des jeunes

- 1. **[RÉALISÉ]** Définir des questions communes 20 %
- 2. **[RÉALISÉ]** Définir des modalités d’intégration des questions communes dans les questionnaires existants des partenaires et de leur exploitation 15 %
- 3. **[RÉALISÉ]** Définir des modalités et un format de transmission au CidB des données recueillies 15 %
- 4. **[RÉALISÉ]** Traiter les données de l’année scolaire 2018-2019 10 %
- 5. Traiter les données de l’année scolaire 2019-2020..... 10 %
- 6. Traiter les données de l’année scolaire 2020-2021..... 10 %
- 7. Réaliser un bilan final à partir des données recueillies entre 2018 et 2021 20 %

[G423] Organiser le réseau des acteurs de prévention des nuisances sonores

- 1. **[RÉALISÉ]** Proposer aux acteurs régionaux d’intégrer le réseau ressource santé environnement 10 %
- 2. Organiser un forum d’échange sur le réseau dédié aux actions portées par les acteurs régionaux de prévention du risque auditif 20 %
- 3. Porter un projet issu des échanges menés par les acteurs dans le cadre du réseau 70 %

[G424] Informier et former des relais pour la prévention auprès des jeunes

- 1. **[RÉALISÉ]** Définir des modules de formation sur les risques liés aux niveaux sonores élevés pour les enseignants (primaire, collège, lycée) et des infirmiers de l’Education nationale..... 50 %
- 2. **[RÉALISÉ]** Intégrer ces modules dans le plan académique de formation 10 %
- 3. **[RÉALISÉ]** Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l’éducation Nationale au cours de l’année scolaire 2017-2018 10 %
- 4. **[RÉALISÉ]** Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l’éducation Nationale au cours de l’année scolaire 2018-2019 10 %
- 5. **[RÉALISÉ]** Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l’éducation Nationale au cours de l’année scolaire 2019-2020 10 %
- 6. Réaliser des formations destinées aux enseignants et aux infirmiers de l’éducation Nationale au cours de l’année scolaire 2020-2021 10 %

[G425] Mener des interventions de prévention destinées aux jeunes

1. **[RÉALISÉ]** Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2017-2018 10 %
2. **[RÉALISÉ]** Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2018-2019 10 %
3. Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2019-2020 10 %
4. Assurer les actions destinées aux collégiens et lycéens au cours de l'année scolaire 2020-2021 10 %
5. Préparer le cahier des charges pour le développement des actions destinées au public des écoles primaires 30 %
6. Lancer un appel à projets pour répondre au cahier des charges des actions destinées au public des écoles primaires 15 %
7. Mener une première expérimentation d'actions destinées au public des écoles primaires 15 %

[R42a] Nombre d'établissements ayant organisé des actions de sensibilisation de leurs élèves au cours de la période du PRSE 3 parmi l'ensemble des collèges d'Île-de-France. L'objectif cible de 229 correspond à 20 % des 1146 établissements franciliens.